

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 septembre 2025 à 20h30

Animation et Promotion de la Ville

15. Concours des Maisons Fleuries et Jardins potagers pour l'année 2025 – VIRE NORMANDIE

Françoise FOUBERT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite aux opérations de classement des candidats effectuées par le jury du concours des jardins potagers Vire Normandie, édition 2025, le Mardi 26 août, il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord afin de solliciter l'avis au Conseil Municipal pour attribuer **320,00 € TTC** en bons d'achats répartis de la manière suivante :

- 1) Une enveloppe de **160€00** à la 1^{ère} catégorie du concours « jardin pour le besoin personnel et familial » en fonction du classement ci-après.

Classement	1 ^{ère} CATEGORIE-JARDIN POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL	Montant du bon d'achat
1	Mme LELEVÉ Yvette 49, impasse des Merles - VAUDRY	80 €
2	M. FOUCHER Henri "Chemin de La Martinière " ST-MARTIN-DE-TALLEVENDE/VIRE	50 €
3	M. LEMIERE Jacky 276, route de Vengeons - ST GERMAIN-DE-TALLEVENDE	30 €
TOTAL		160,00 €

- 2) Une enveloppe de **160€00** à la 2nd catégorie « jardinier amateur cultivant lui-même son jardin potager dans un ensemble collectif pour le besoin personnel et familial » en fonction du classement ci-après.

Classement	2 ^{ème} CATEGORIE-JARDINIER AMATEUR CULTIVANT LUI-MEME UN JARDIN POTAGER DANS UN ENSEMBLE COLLECTIF POUR LE BESOIN PERSONNEL ET FAMILIAL	Montant du bon d'achat
------------	---	------------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025
Publication : 23/09/2025

Délibération n°2025/09/15/15 du 15 septembre 2025 à 20h30



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1	Mme AIME Marcelle – 9 Square Françoise Giroud - VIRE	80 €
2	M. LECONTE Jacques - 115 rue de Bretagne - VIRE	50 €
3	Mme ROUSSIN Catherine - 9 Imp. Marcel Foubert - VIRE	30 €
TOTAL		160,00 €

Suite aux opérations de classement des candidats effectuées par le jury du concours des maisons fleuries Vire Normandie, édition 2025, le Mardi 26 août, il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord afin de solliciter l'avis au Conseil Municipal pour attribuer **440,00 € TTC** en bons d'achats répartis de la manière suivante :

- 1) Une enveloppe de **300€00** à la 1^{ère} catégorie du concours « maison avec jardin » en fonction du classement ci-après.

Classement	1 ^{ère} CATEGORIE-MAISON AVEC JARDIN	Montant du bon d'achat
1	M. DESSEROIR Philippe 207, Chemin des Carreaux - VAUDRY	90 €
2	M. POTIER DE COURCY Michel 61, Impasse du Vieux Puits - ROULLOURS	70 €
3	M. DANGUY Guy 177, Impasse de la Chambre - ST-GERMAIN-DE-TALLEVENDE	50 €
4	M. et Mme LIEGARD Gérard 11, rue Ernest Rouland - COULONCES	50 €
5	Mme SALLARD Marie-Thérèse 23 Avenue de Franceville - ST-MARTIN-DE-TALLEVENDE/VIRE	40 €
TOTAL		300,00 €

- 2) Une enveloppe de **140€00** à la 2^{ème} catégorie de concours « habitation sans jardin » (terrasses, balcons, fenêtres) à raison de 4 participants

Classement	2 ^{ème} CATEGORIE-HABITATION SANS JARDIN (Terrasses, balcons, fenêtres)	Montant du bon d'achat
1	Mme JONDOT Huguette – La Besnardière - 116 ^{ème} RI USA - Bât. C – Rdc - VIRE	80 €
2	Mme JONDOT Véronique - La Besnardière – Place du 116 ^{ème} RI USA - Bât. C – 1 ^{er} étage - VIRE	60 €
TOTAL		140,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200060176-20250923-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025
Publication : 23/09/2025

Délibération n°2025/09/15/15 du 15 septembre 2025 à 20h30

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Titre :	3 ^{ème} CATEGORIE-FERME ET EXPLOITATION AGRICOLE (pas d'inscrit)
---------	--

Titre :	4 ^{ème} CATEGORIE COMMERCE (pas d'inscrit)
---------	--

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 03 septembre 2025,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 8 septembre 2025,

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De donner son accord sur ces différents prix.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	38	05
Vote Pour	38	05
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025

Publication : 23/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/09/15/15 du 15 septembre 2025 à 20h30

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 07

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 05

Nombre de membres absents : 07

Le 15 Septembre 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 9 septembre 2025.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 9 septembre 2025.

Dimitri RENAULT a été nommé secrétaire de séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	☒			
ALLEGRE Gilles	☒			
BALLÉ Marie-Noëlle	☒			
BAZIN Lucien	☒			
BEDEL Sandra	☒			
BINET Samuel	☒			
BLANC Meiggie			☒	
CHÉNEL Fernand	☒			
COIGNARD Cindy	☒			
CORDIER Marie-Ange	☒			
COUASNON Serge	☒			
COURTEILLE Jacques	☒			
DROULLON Joël		☒		Pierre Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	☒			
DUMONT Eric			☒	
DUVAUX Maryse		☒		Régine RENAULT
FAUDET Olivier	☒			
FOUBERT Françoise	☒			
HAMEL Serge	☒			
GALLIER Pierre-Henri	☒			
GOETHALS Corentin	☒			
GOSSMANN Patrick			☒	
LABROUSSE Sabrina		☒		
LAUBENT Françoise		☒		Gilles ALLEGRE
LE DREAU Nathalie	☒			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025

Publication : 23/09/2025

Délibération n°2025/09/15/15 du 15 septembre 2025 à 20h30

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

LEFEBVRE Yoann			☒	
LEFOUR Tony			☒	
LELARGE Michel	☒			
LEMARCHAND Marie-Claire	☒			
LETELLIER Nadine	☒			
MADELAINE Catherine			☒	
MALLÉON Philippe		☒		Régis PICOT
MALOISEL Gilles	☒			
MARTIN Pascal	☒			
MASSÉ Aurélie		☒		Cindy COIGNARD
MOREL Marie-Odile	☒			
OLLIVIER Valérie	☒			
PICOT Régis	☒			
PIGAULT Jane	☒			
RENAULT Dimitri	☒			
RENAULT Régine	☒			
ROBBES Martine	☒			
ROBLIN Sylvie	☒			
ROSSI Annie	☒			
TOULUCH Jean-Claude		☒		
VELANY Guy	☒			
VIGIER Maud			☒	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20250923-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2025

Publication : 23/09/2025

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2025/09/15/15 du 15 septembre 2025 à 20h30